



## Engagement environnemental

La Fondation Le Relais accorde une grande importance à la protection de l'environnement. Le développement durable de la planète est en effet un impératif et lutter pour son amélioration va de pair avec le travail social effectué au quotidien par tous les collaborateurs de la Fondation. Notre engagement se situe sur plusieurs axes :

### /// Energie

Les collaborateurs sont sensibilisés et invités à éteindre complètement leur poste de travail en fin de journée. Le dernier collaborateur tire la prise, au sens propre, et vérifie que les lumières soient éteintes.

### /// Mobilité

Toutes les structures de la Fondation Le Relais sont facilement accessibles en transport public afin d'encourager les collaborateurs à utiliser les transports publics pour se rendre au travail.

La Fondation Le Relais encourage le car sharing pour ses collaborateurs qui se déplacent occasionnellement dans des localités difficilement accessibles en transport public. Des abonnements *Mobility* ou des véhicules partagés entre plusieurs collaborateurs sont à disposition pour les structures qui en ont besoin.

### /// Achats

Les entreprises d'insertion de la Fondation Le Relais privilégient au maximum les achats de matières premières auprès des commerces locaux ou régionaux.

La Fondation Le Relais privilégie systématiquement les matériaux réutilisables, notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.

Toute la correspondance interne se fait exclusivement par courrier électronique. Le recours au courrier traditionnel ou au fax n'a lieu qu'en cas d'absolue nécessité. Le papier utilisé par l'entreprise (impressions, enveloppes, etc.) provient exclusivement de papier 100% recyclé ou de papier certifié FSC. Les impressions doivent au maximum se faire en recto/verso.

### /// Déchets

Tous les consommables, qu'ils soient électriques, électroniques, ainsi que papier, toner, fer, aluminium, PET, verre, plastiques, etc., sont recyclés.

La Fondation Le Relais réduit le gaspillage alimentaire en offrant les invendus à une organisation à but non lucratif pour leur distribution aux plus démunis.

La Fondation Le Relais favorise la dématérialisation partout où cela est possible (archivage, facturation, etc.).